

L'entretien de sélection à la formation préparant au DEIS (2023)

L'entretien d'admission, d'une durée de 45 minutes, est conduit par un jury composé de deux personnes qualifiées, désignées par la direction de l'ESPS. Cet entretien se déroule en deux temps :

- 1) Dans un premier temps, le candidat prépare l'analyse d'un texte d'actualité en relation avec les domaines de compétence du DEIS – ce texte sera remis au candidat une heure avant le début de l'entretien.
- 2) Dans un deuxième temps, durant 20 minutes, le candidat présente, devant le jury, le texte de présentation personnalisée de son parcours professionnel et son analyse du texte d'actualité. Le jury dispose ensuite de 25 minutes pour échanger avec le candidat.

Une fois l'entretien terminé, le jury consigne et motive par écrit son avis sur la candidature.

Ces modalités nous permettront d'évaluer :

- la correspondance du projet du candidat et de ses centres d'intérêts principaux avec les objectifs de la formation ;
- les motivations et les argumentations qui conduisent au choix de cette formation ;
- la compréhension des fonctions correspondant au référentiel du diplôme ;
- la capacité du candidat à mener le projet de formation à son terme, notamment au regard de la compatibilité des engagements personnels et professionnels avec les engagements de la formation ;
- la capacité à communiquer, à structurer ses propres analyses et à argumenter.

Les résultats de la sélection seront communiqués courant juin 2023